

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 8 novembre 2005 à 20 h 30 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Madame Line Lecours
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Steve Martin
Madame France Désaulniers	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	

AINSI QUE madame Sylvie Huot, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Sylvie Giroux, membre du comité de parents.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 143 1105 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1105-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.3 Demande d'appui du conseil d'établissement de l'École secondaire du Rocher.
- 4.4 Collection vestimentaire – École secondaire Val-Mauricie.
- 5.1 Comité de sélection – Poste de directeur général adjoint.
- 5.2 Félicitations.
- 5.3 École des Boisés.
- 9.2 Désignation des commissaires au comité exécutif.
- 15.1 Réorganisation administrative.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 144 1105 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 18 octobre 2005 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1105-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant ensuite aux sujets relatifs à la Direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue fournit de l'information concernant la deuxième phase du projet d'agrandissement de l'École forestière de La Tuque. Il est alors convenu que la commission scolaire demandera, par écrit, une rencontre avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier concernant ce dossier.

Consécutivement, le conseil des commissaires accepte la démission du directeur général pour fins de retraite.

Démission du
directeur général,
monsieur Jean-
Pierre Hogue, pour
fins de retraite

RÉSOLUTION 145 1105 : CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que cette démission est conditionnelle à la confirmation, par la CARRA, de son admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application de modalités de fin d'emploi;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit acceptée la démission de monsieur Jean-Pierre Hogue, laquelle est afférente à sa retraite en date du 4 janvier 2006;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec monsieur Jean-Pierre Hogue;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest soit autorisé à signer ce plan pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, porte après cela à l'attention des membres du conseil des commissaires une demande d'appui présentée par le conseil d'établissement de l'École secondaire du Rocher concernant une collection vestimentaire. Sur ce dossier, il est convenu de faire des démarches auprès des intervenants concernés et de prendre en considération cette demande lors de la prochaine séance.

Relativement à la collection vestimentaire à l'École secondaire Val-Mauricie, le directeur général dresse un portrait de l'état du dossier. Au terme des échanges, les membres du conseil des commissaires expriment un accord de principe quant aux démarches qui seront faites dans ce dossier.

Dans un autre ordre d'idées, et en référence aux sujets relatifs aux commissaires, il est procédé à l'ouverture d'un poste de hors cadre et à la formation d'un comité de sélection.

Comité de
sélection pour le
poste à la
Direction générale
adjointe

RÉSOLUTION 146 1105 :

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 129 1005, que le directeur général adjoint, monsieur Claude Leclerc, a été nommé directeur général avec entrée en fonction le 3 janvier 2006;

CONSIDÉRANT, par suite, que le poste à la Direction générale adjointe sera vacant;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie entend combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que le poste de directrice générale adjointe ou directeur général adjoint soit ouvert et affiché à l'interne;

QUE soit formé un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires quant au choix de la personne candidate à ce poste;

Président

Secrétaire

QUE ce comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- ✓ monsieur Claude Béland;
- ✓ madame Danielle Bolduc;
- ✓ monsieur Denis Boulianne;
- ✓ madame Nicole Bourassa;
- ✓ monsieur Claude Boutin;
- ✓ madame Sylvie Dupont-Simard;
- ✓ monsieur Jean-Yves Laforest;
- ✓ monsieur Claude Leclerc, personne-ressource.

QU'il demeure entendu que le comité pourra, au besoin, recourir aux services de la Fédération des commissions scolaires du Québec ou de toute autre firme spécialisée.

Adopté unanimement

Des résolutions de félicitations sont ensuite adoptées.

Félicitations

RÉSOLUTION 147 1105 : CONSIDÉRANT que des élections générales ont été tenues dans les municipalités le 6 novembre dernier;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élus municipaux du territoire de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 148 1105 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées aux organisateurs de la récente soirée pour le témoignage aux personnes retraitées et au personnel ayant 25 ans de service dans l'Éducation.

Adopté unanimement

Relativement au projet d'agrandissement de l'École des Boisés, monsieur le commissaire Claude Béland tient à remercier les commissaires qui ont autorisé les investissements requis pour permettre la réalisation de ce projet. Il remercie également le personnel cadre qui a travaillé au projet et plus particulièrement monsieur le président Jean-Yves Laforest et monsieur le directeur général Jean-Pierre Hogue pour leur engagement et leur dévouement.

En étant après cela aux sujets relatifs au Secrétariat général et Communications, une résolution est adoptée pour autoriser les délégations et représentations au sein des organismes et des comités internes.

Président

Secrétaire

RÉSOLUTION 149 1105 : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que soient autorisées les délégations et représentations au sein des organismes et des comités internes pour l'année 2005-2006, lesquelles sont décrites au document 1105-03.

Adopté unanimement

Il est ensuite procédé à la désignation des commissaires au comité exécutif.

RÉSOLUTION 150 1105 : CONSIDÉRANT, en référence à l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique, que le conseil des commissaires institue un comité exécutif;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif est formé de cinq (5) à sept (7) membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote, dont le président de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT également que le comité exécutif est formé de tout commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 161 1103, que le conseil des commissaires a déterminé que la durée du mandat des membres du comité exécutif était d'une (1) année avec expiration le premier dimanche de novembre;

CONSIDÉRANT, de ce fait, qu'il y a lieu de désigner les commissaires composant le comité exécutif au terme de cette échéance;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit institué un comité exécutif composé outre du président du conseil des commissaires et des commissaires représentants du comité de parents ainsi que de la vice-présidente du comité exécutif, madame Diane Samson, des membres suivants :

- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Brunelle Lafrenière, commissaire;
- ✓ Maurice Poudrier, commissaire;
- ✓ Line Lecours, commissaire;
- ✓ Claude Boutin, commissaire.

QUE la durée du mandat des membres du comité exécutif soit d'une (1) année avec expiration le premier dimanche de novembre.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue soumet une recommandation quant à l'acceptation d'une entente. Après avoir eu les explications requises sur ce dossier, cette recommandation est acceptée et une résolution est adoptée en ce sens.

Entente

RÉSOLUTION 151 1105 : CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue avec le Syndicat du personnel professionnel du cœur du Québec (S.P.P.C.Q.) concernant :

✓ La dénonciation mutuelle d'une entente de médiation intervenue le 27 juin 2002;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit autorisée la conclusion de l'entente précitée avec le Syndicat du personnel professionnel du cœur du Québec (S.P.P.C.Q.);

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Appui à la Commission scolaire du Lac-Abitibi – Élèves scolarisés à domicile

RÉSOLUTION 152 1105 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Lac-Abitibi a adopté une résolution relative à la difficulté pour les commissions scolaires d'obtenir le code permanent ou le certificat de naissance pour les élèves scolarisés à domicile;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, qu'il est demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans une perspective du financement de coûts reliés au système, de considérer aux fins de l'ajustement pour les élèves scolarisés à domicile, les pièces justificatives prouvant les services offerts aux parents tels : lettre d'invitation à s'inscrire à l'école, lettre de convocation des parents par les services de l'enseignement, bulletin des enfants scolarisés à domicile;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande présentée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport relativement aux élèves scolarisés à domicile.

Adopté unanimement

À 21 h 15, il est procédé à la suspension de la séance.

Président

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 153 1105 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que la présente séance soit suspendue, et ce, pour permettre la tenue de la séance du comité exécutif.

Adopté unanimement

A 21 h 20, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 154 1105 : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Huot PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 155 1105 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 22 h 15, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de celle-ci.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 156 1105 : Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 157 1105 : Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire